

Les mutations du secteur Est : État 3 : Ile siècle ap. J.-C.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **117 (2010)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VII

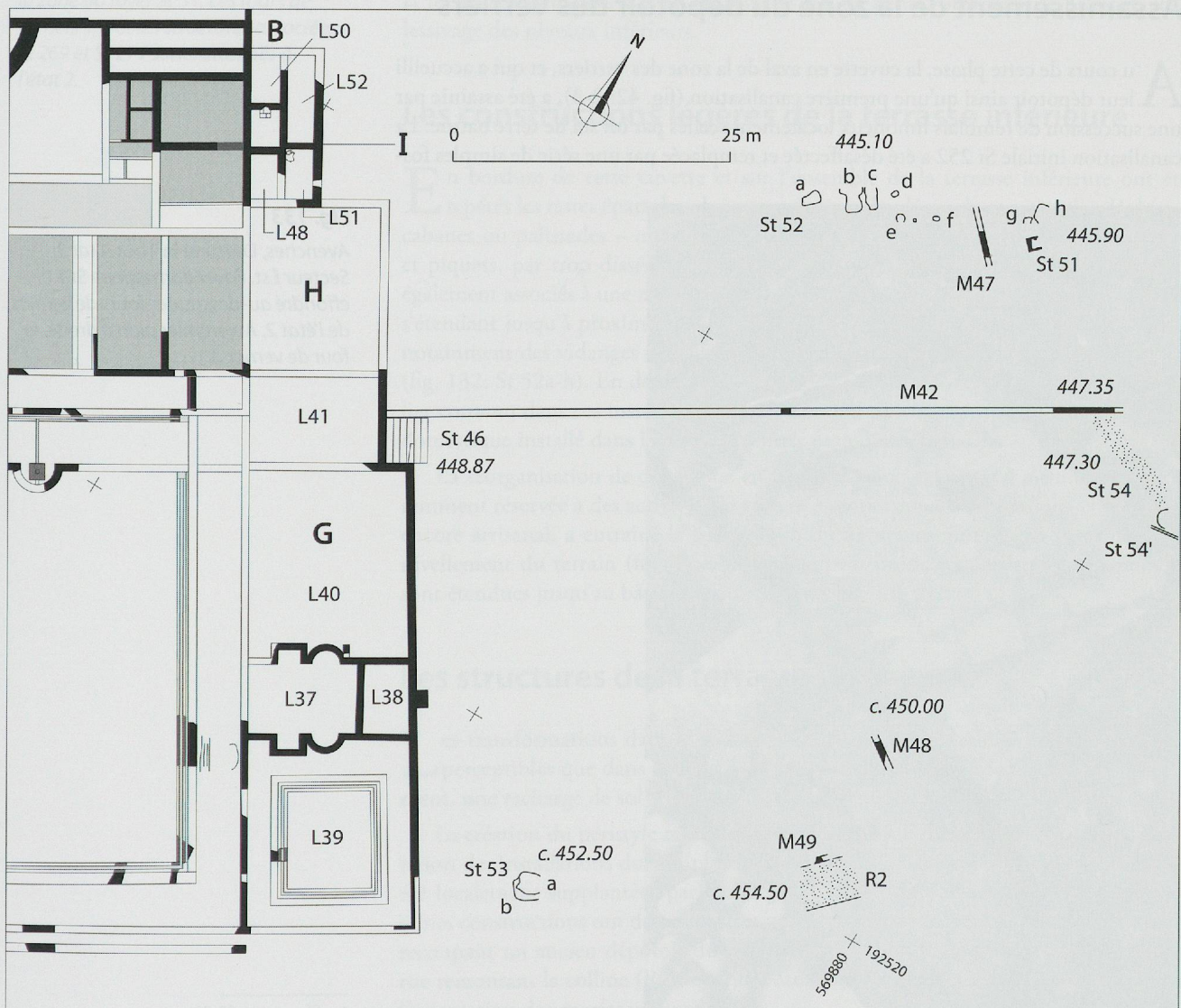
Les mutations du secteur Est

État 3: II^e siècle ap. J.-C.

Fig. 132

Avenches, Derrière la Tour. État 3.
Secteur Est. Plan schématique des vestiges. Localisation des structures mentionnés dans le texte.

Parallèlement à la réorganisation du complexe résidentiel occidental, le secteur Est a connu certaines transformations consécutives à la cessation de tout ou partie des activités artisanales, à l'image des installations à caractère domestique qui ont supplanté les fours de verriers à l'intérieur de l'atelier a1, dont le bâti a été maintenu. D'autres constructions ont en revanche été démolies pour laisser place à des activités à ciel ouvert et des dépotoirs. Cela a vraisemblablement été le cas pour les structures du complexe bâti a5 de la terrasse supérieure, dont la promiscuité avec l'aile orientale du nouveau péristyle de la demeure a sans doute été jugée inopportune, et qui a vu se déplacer vers l'est certaines de ses installations.



Hormis le foyer décrit ci-après, les vestiges laissés par la plupart des nouveaux aménagements sont relativement discrets et il est par conséquent difficile d'en mesurer l'ampleur: ils témoignent d'installations légères, disparates et disséminées au pied du versant de la colline.

Installations à caractère domestique

La cessation de la production des verriers que l'on situe entre les années 40 et 70 de notre ère¹, est ici matérialisée par la destruction de leurs fours au profit de l'aménagement soigné d'un foyer à double niche (fig. 132: St 51), équipé de parois et d'une couverture en terre pourvue d'un orifice de cheminée (fig. 133). Superposé à l'aire de recuisson présumée et chevauchant le four connexe (fig. 134: four 2), son dallage de *tegulae* a subi plusieurs réfections (fig. 47 et 134: St 51): ces travaux suggèrent une utilisation fréquente que souligne l'épaisse couche d'épandages cendreux jonchant le nouveau sol en terre battue dont a été doté l'ancien atelier (fig. 178: c7a et 8a).

Le matériel associé à cette occupation est exempt de tout vestige se rapportant à une quelconque activité artisanale, y compris celle du verre. Au contraire, les restes d'ossements animaux brûlés présents dans les défournements parlent plutôt en faveur d'un foyer à usage culinaire. Il est également probable que le bâtiment qui abritait auparavant l'atelier a été préservé, sinon dans son entier, du moins partiellement.

Assainissement de la zone du dépotoir des verriers

Au cours de cette phase, la cuvette en aval de la zone des verriers, et qui a accueilli leur dépotoir ainsi qu'une première canalisation (fig. 42: 2-3), a été assainie par une succession de remblais limoneux localement scellés par un sol de terre battue. La canalisation initiale St 252 a été désaffectée et remplacée par une série de simples fos-



Fig. 133

Avenches, Derrière la Tour. État 3. Secteur Est. Foyer domestique St 51 effondré au-dessus des fours de verriers de l'état 2. Au premier plan à droite, le four de verrier 2.

1 Cf. *supra*, p. 69-70.

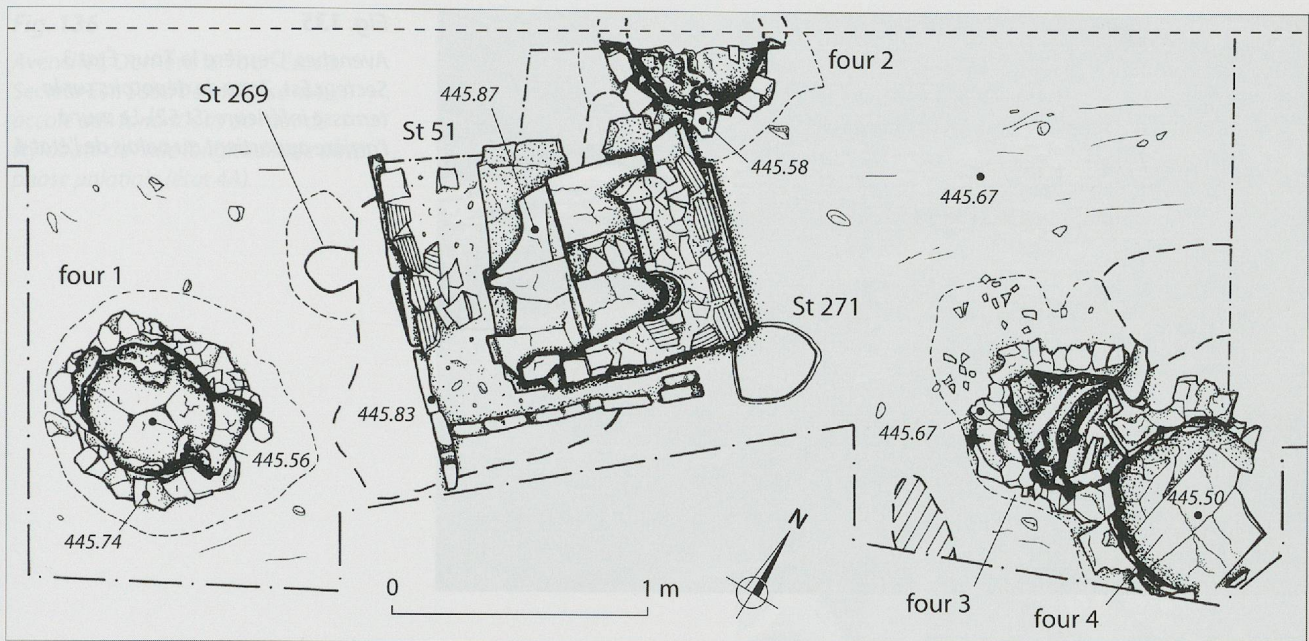


Fig. 134
Avenches, Derrière la Tour. État 3.
Secteur Est. Plan pierre-à-pierre de
la zone du foyer St 51. Les fours de
verriers 1-4 et les structures associées
St 269 et St 271 sont rattachés à
l'état 2.

sés d'écoulement et de drains en pierres sèches. Vraisemblablement liés à la construction de la *domus* voisine de l'*insula* 7, ces travaux d'assainissement n'ont sans doute pas été suffisants à en croire les nombreux débordements des drains qui ont entraîné la formation progressive d'un cloaque en bas de pente, provoquant le brassage et le lessivage des niveaux inférieurs.

Les constructions légères de la terrasse inférieure

En bordure de cette cuvette et sur l'ensemble de la terrasse inférieure ont été repérés les restes épars de sols en terre battue chaulée et de constructions légères – cabanes ou palissades – uniquement attestées par plusieurs empreintes de poteaux et piquets, par trop disséminées pour en restituer l'agencement. Ces vestiges sont également associés à une zone dévolue à des dépotoirs établis au pied de la terrasse et s'étendant jusqu'à proximité du foyer domestique (fig. 135). Ces fosses renferment notamment des vidanges de foyers et des ossements animaux en quantité moyenne (fig. 132: St 52a-h). En dépit de l'absence de corrélations stratigraphiques, le mobilier contenu dans ces fosses suggère une datation postérieure à l'utilisation du foyer domestique installé dans l'ancien bâtiment des verriers.

La réorganisation de cette zone en une aire principalement à ciel ouvert, apparemment réservée à des activités à caractère essentiellement domestique, et peut-être encore artisanal, a entraîné la suppression du bâtiment-entrepôt a3 après un léger nivellement du terrain (fig. 42: a3). On ne peut préciser si ces transformations se sont étendues jusqu'au bâtiment situé en aval (fig. 42: a4).

Les structures de la terrasse supérieure

Les transformations dans le secteur amont (fig. 42: a2) sont en revanche moins perceptibles que dans l'atelier aval. On y distingue cependant, mais très localement, une recharge de sol d'argile et de chaux venue sceller le four 5 (fig. 46: c7b).

La création du péristyle résidentiel occidental a sans doute provoqué la désaffectation des installations du complexe bâti a5, en raison de leur promiscuité: elles ont été localement supplantées par des dépotoirs (fig. 132: St 53a-b), tandis que certaines constructions ont dû se déplacer vers l'est, où ont été repérés deux murets, l'un recoupant un ancien dépotoir du complexe a5 (M48-49). Situés à proximité de la rue remontant la colline (R2), ces nouveaux aménagements semblent avoir respecté l'orientation des *insulae* voisines.



Fig. 135

Avenches, Derrière la Tour. État 3. Secteur Est. Zone de dépotoirs sur la terrasse inférieure (St 52). Le mur à l'arrière appartient au palais de l'état 4.

Un changement d'orientation dans la zone orientale

L'un des principaux faits marquants relevés pour le secteur oriental est l'intrusion, au sein d'installations orientées sur la trame urbaine, d'un long mur rectiligne se prolongeant en bordure de terrasse nord-est, suivant l'axe des constructions du complexe résidentiel (fig. 132: M42): attesté sur plus d'une trentaine de mètres, ce mur devait longer la terrasse pour venir probablement border l'escalier d'accès oriental de l'édifice (St 46). Ses fondations, larges de 0,50 m sont essentiellement composées de fragments de dalles de molasse en remploi, liées au mortier de chaux: elles ont pu servir d'assise à une élévation légère, peut-être celle d'un mur de clôture délimitant un chemin ou une avant-cour à laquelle pourrait correspondre la recharge de galets et graviers apportée à la première aire empierrée méridionale (St 54), équipée d'un drain (St 54').

Une première galerie longitudinale?

On peut souligner que les vestiges de ce mur M42 se trouvent accolés aux fondations du mur de stylobate de l'aile longitudinale du palais postérieur, aménagé parallèlement (fig. 46: M42/M66 et 132). Nous ne disposons cependant d'aucun indice en faveur d'une première aile longitudinale autre que ce mur de facture particulière, pouvant évoquer un premier stylobate d'aspect sommaire.

Quoi qu'il en soit, cet aménagement est en quelque sorte annonciateur de l'annexion de l'ensemble du secteur qui verra, quelques décennies plus tard, se développer l'ensemble palatial.

Datation

Les installations de la terrasse inférieure

Rares sont les aménagements qui possèdent une aussi bonne insertion stratigraphique que le foyer St 51: le mobilier céramique issu des niveaux de démantèlement des fours, liés à son installation, place celle-ci entre 70/80 et 120 ap. J.-C.²

L'assainissement de la cuvette orientale et des dépotoirs de verriers semble être plus ou moins contemporain de la mise en place de ce foyer. Certaines des constructions légères de la terrasse inférieure obtiennent ainsi un *terminus post quem* de 90 d'après le matériel provenant des dépotoirs de verriers de l'état 2 et celui récolté dans les remblais de nivellement qui les scellent³.

L'utilisation du réseau de drainage lié à ces travaux d'assainissement se situe dans la première moitié du II^e siècle⁴.

2 Ensembles 89/8252, 8258, 8262-8263. Cf. vol. 2, p. 168-171.

3 Ensembles 88/7335; 90/8079, 8087, 8088, 8169 et 8171. Cf. vol. 2, p. 168-171.

4 Ensembles 90/8132, 8135-8137. Cf. vol. 2, p. 171-177.

Fig. 136

Avenches, Derrière la Tour. État 3.
Secteur Est. Solin de molasse M42,
accolé aux fondations du mur de
stylobate de l'aile longitudinale de la
phase palatiale (état 4A).



L'abandon des constructions légères de la terrasse inférieure semble survenir aux environs du milieu du II^e siècle⁵, après la cessation des activités domestiques dans l'ancien atelier des verriers, qui ne semblent pas se poursuivre au-delà de la première moitié du II^e siècle⁶.

Enfin, la zone des dépotoirs de cette même terrasse a pu faire partie des ultimes aménagements de cette phase, à en juger d'après le matériel de leurs remplissages et des couches d'occupation et d'abandon qui leur sont associées: celui-ci s'insère dans une large fourchette chronologique, entre la fin du I^{er} siècle et la seconde moitié du II^e siècle⁷.

Les aménagements de la terrasse supérieure

L'édification du long mur rectiligne M42 sur la terrasse supérieure est difficile à dater: nous n'obtenons qu'un *terminus post quem* du I^{er} siècle ap. J.-C. pour les recharges du sol de cour qui lui sont associées⁸. Son abandon coïncide sans doute avec l'édification de l'aile longitudinale de l'extension palatiale, à la charnière des II^e et III^e siècles.

Concernant les structures éparses du complexe bâti a5, le rare mobilier prélevé dans les couches de démolition des locaux de sa partie orientale permet d'envisager le démantèlement de ceux-ci à partir du deuxième quart ou du milieu du II^e siècle⁹.

Quant aux ensembles céramiques provenant des vidanges de foyers accumulées en remplissage inférieur des fosses-dépotoirs¹⁰ aménagées à l'angle sud-ouest de l'aile orientale G, ils signalent également leur utilisation durant le II^e siècle. Elles sont probablement demeurées en fonction jusqu'à la mise sur pied du programme architectural sévérien, au cours de laquelle la partie supérieure de la fosse St 53, recoupée par l'implantation de l'un des bâtiments de l'extension palatiale (fig. 138: R) a été préalablement comblée et assainie au moyen de vestiges architecturaux – fragments de blocs de grès, de peinture murale, de béton de tuileau et de *tegulae* (fig. 220: St 53). Ces matériaux témoignent, selon toute vraisemblance, des travaux de transformations qui ont affecté l'aile orientale du grand péristyle du complexe résidentiel lors d'une première phase de chantier du programme palatial.

5 Ensembles 88/7318, 7334, 7340; 90/8037-8038, 8084, 8086, 8092, 8101 et 8139. Cf. vol. 2, p. 171-177.

6 Ensembles 89/8026, 8031, 8057, 8067, 8249, 8252. Cf. vol. 2, p. 171-177. Une monnaie de 72-73 fournit un *terminus post quem* (inv. 90/8026-1). Cf. vol. 2, p. 353, n° 12.

7 Ensembles 88/7312; 90/8013-8017; 8019-8020; 8022, 8028, 8032-8033, 8066, 8078, 8117-8118. Une monnaie de 119-121 fournit un *terminus post quem* (inv. 90/8117-2). Cf. vol. 2, p. 353, n° 15.

8 Ensemble 96/9976. Cf. vol. 2, p. 168-171.

9 Ensembles 96/9923-9924 et 9930. Cf. vol. 2, p. 163-168.

10 Ensembles 96/9959 et 9967. Cf. vol. 2, p. 171-177.

